



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec la société de bourse ARKEON Finance

La Seyne-sur-Mer, le 9 mars 2012 : Groupe VIAL (FR0010340406 – VIA), premier groupe français indépendant de menuiserie industrielle discount, annonce avoir mis en œuvre un contrat de liquidité avec la société de bourse ARKEON Finance.

A partir du 27 février 2012 et pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction, la Société confie la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI, approuvée par la décision AMF du 21 mars 2011, à la société de bourse ARKEON Finance.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 72 573 euros,
- 21 895 titres.

A propos de Groupe VIAL (www.groupe-vial.com)

Coté sur Euronext Paris de NYSE Euronext depuis décembre 2006, le Groupe VIAL distribue et fabrique des produits de menuiserie bois, alu et PVC (portes, fenêtres, portails, escaliers...) offrant un rapport qualité/prix sans équivalent grâce à la parfaite maîtrise de ses approvisionnements, de ses unités de production performantes et modernes, et de son vaste réseau de distribution constitué au 31 décembre 2011 de 74 magasins ouverts à l'enseigne VIAL Menuiseries, dont 4 situés en Espagne, 1 au Portugal et 5 en Bolivie.

Site commercial : www.vial-menuiseries.com

Compartiment C d'Euronext Paris, marché du Groupe NYSE Euronext
Reuters : **VIA.PA** - Bloomberg : **VIA FP**



Groupe VIAL
Patrick Thinet
Directeur Général
investisseurs@groupe-vial.com

NewCap.
Communication Financière – Relations Investisseurs
Dusan Oresansky / Pierre Laurent
Tél. : 01 44 71 94 94
Fax : 01 44 71 94 90
vial@newcap.fr